

Boischatel, le 20 décembre 2017

Chers concitoyens et concitoyennes,
Chers collègues du conseil municipal,

Bonsoir et bienvenue à cette séance extraordinaire du conseil portant sur le budget 2018 de la Municipalité de Boischatel.

Décembre marque la fin de l'année financière municipale, mais surtout la conclusion des travaux de planification budgétaire pour la prochaine année. À titre de nouveau maire, il s'agissait de mon premier exercice budgétaire et j'ai dû m'approprier rapidement plusieurs dossiers. Je tiens personnellement à remercier monsieur Carl Michaud, directeur général, madame Sophie Antaya, directrice générale adjointe et greffière-trésorière, ainsi que monsieur Daniel Boudreault, greffier-trésorier adjoint pour leur appui et leur soutien constant. Ils ont travaillé avec acharnement et rigueur et n'ont ménagé aucun effort pour cette importante opération.

Merci également aux membres du conseil qui ont participé activement à l'analyse des prévisions budgétaires et, particulièrement, à madame Natasha Desbiens et monsieur Daniel Morin qui font partie du comité des finances.

Finalement, un dernier remerciement aux directeurs de service pour leur précieuse collaboration dans la préparation de ce budget. J'aimerais également souligner la rigueur avec laquelle ils en assurent le respect tout au long de l'année.

Nous vous présentons donc ce soir le budget de fonctionnement, comprenant les revenus et les dépenses annuels associés à la fourniture des services municipaux, ainsi que le programme triennal d'immobilisations qui regroupe les différents projets que la Municipalité désire effectuer sur son territoire au cours des trois prochaines années.

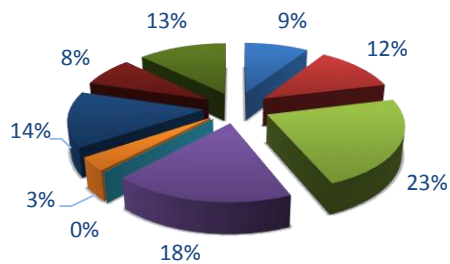
BUDGET 2018

1. CHARGES

Le montant des charges de fonctionnement, incluant les remboursements en capital des emprunts de la Municipalité pour l'année 2018, s'élève à 13 170 521 \$, comparativement à 12 192 663 \$ en 2017, représentant une hausse de près de 8 %.

Pour les fins de la présentation, nous vous référons aux graphiques inclus dans ce document.

TABLEAU 1 : Charges 2018

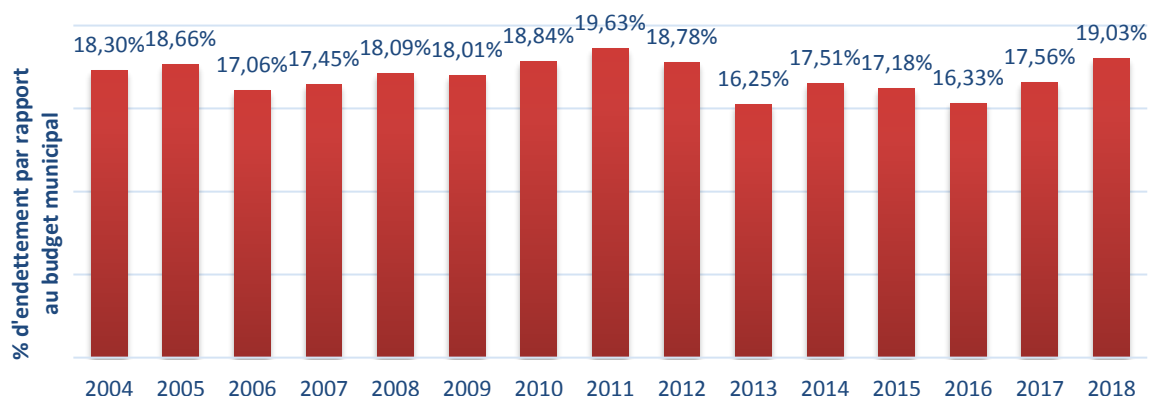


■ Administration générale	1 467 016 \$	9,16%
■ Sécurité publique	1 912 578 \$	11,95%
■ Transport	3 628 003 \$	22,66%
■ Hygiène du milieu	2 928 279 \$	18,29%
■ Santé et bien-être	11 003 \$	0,07%
■ Aménagement et urbanisme	547 882 \$	3,42%
■ Loisirs et culture	2 261 927 \$	14,13%
■ Frais financiers	1 225 155 \$	7,65%
■ Remboursement dette et fonds de roulement	2 027 402 \$	12,66%

- À l'**Administration**, le budget passe à 1 467 016 \$, soit une baisse de près de 4 %, due aux élections générales de 2017.
- À la **Sécurité publique**, le budget total de 1 912 578 \$ est en hausse de 3 %. Cette augmentation s'explique, entre autres, par une prévision de la hausse de la facture de la Sûreté du Québec qui devrait atteindre 1 169 000 \$ en 2018, en hausse de 18 061 \$. En ce qui concerne l'incendie, considérant le grand nombre de sorties des pompiers en 2017, nous avons dû revoir à la hausse le nombre d'heures d'interventions prévues.
- Globalement, le budget **Transport**, qui inclut la voirie, l'enlèvement de la neige, l'éclairage de rues, la signalisation et le transport en commun, connaît une hausse de 11 % pour atteindre 3 628 003 \$. Cette augmentation est due, entre autres, à l'ajout de personnel, l'entretien des véhicules, ainsi qu'à la hausse du coût du transport en commun de plus de 22 000 \$ pour atteindre 733 373 \$.
- L'activité **Hygiène du milieu** se voit accorder un budget de 2 928 279 \$, en hausse de 15 %. Cette hausse est due à l'augmentation du coût des matières résiduelles, mais la grande majorité est due aux amortissements pour un montant de plus de 281 000 \$, soit près de 75 % de la hausse. **Il est quand même important de préciser que les amortissements ne sont pas taxés aux citoyens.**
- Les prévisions budgétaires de l'activité **Santé et bien-être**, qui concernent le logement social, sont stables à 11 003 \$.
- Le budget de l'**Urbanisme et du développement du territoire** est établi à 547 882 \$, soit une baisse d'un peu plus de 20 000 \$ principalement attribuable à la diminution des honoraires professionnels.

- Le budget **Loisirs et culture** passe à 2 261 927 \$, soit une hausse de 6 %. Cette augmentation est due, entre autres, à l'ajout de l'aréna. L'ajout de la Maison Vézina occasionne aussi une hausse des amortissements de plus de 54 000 \$.
- Pour leur part, les frais de financement se situent à 1 225 155 \$, en hausse de 639 825 \$, totalisant 2 884 320 \$ en remboursement de capital et d'intérêts de la dette à long terme, incluant les frais bancaires et la quote-part du financement de la MRC. Il est important de noter que, malgré les importants investissements qui ont été réalisés et considérant qu'un montant de 370 266 \$ est payable par les débiteurs de la Municipalité, soit les gouvernements et la Municipalité de L'Ange-Gardien, **la portion du budget consacrée au remboursement de la dette à long terme attribuable à la population de Boischatel demeure sous les 20 %, soit 19,03 %**, et ce, malgré les nombreux investissements majeurs de la Municipalité.

TABLEAU 2 : Frais de financement et remboursement de la dette à long terme imputables à la Municipalité par rapport au budget total



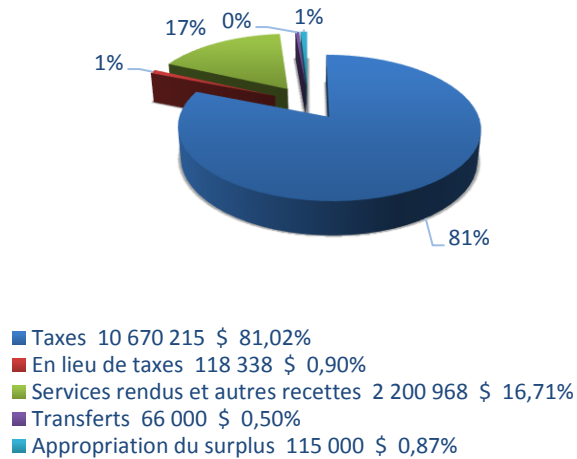
- Enfin, il est important de noter que les amortissements ne constituent pas une dépense, mais reflètent plutôt le niveau annuel de dépréciation des immobilisations réalisées par la Municipalité ou cédées par les promoteurs. Ils représentent quand même un montant de 2 838 724 \$.

2. REVENUS

Les charges d'opération seront financées par les sources de revenus suivantes :

Sources de revenus	2017	2018	Variation
Taxes et tarifications	10 252 125 \$	10 670 215 \$	4 %
Gouv. Québec & Canada	108 215 \$	118 338 \$	9 %
Services rendus	1 537 325 \$	2 200 968 \$	43 %
Transferts conditionnels	60 000 \$	66 000 \$	10 %
Appropriation de surplus	200 000 \$	115 000 \$	-43 %
Utilisation Réserve électorale	35 000 \$		
Total	12 192 665 \$	13 170 521 \$	8%

TABLEAU 3 : Revenus 2018



A) Taxe foncière générale

Le taux de la taxe foncière générale est augmenté de 0,0132 \$, passant de 0,8795 \$ à 0,8927 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit une hausse de 1,5 %. La valeur imposable est établie à plus de 1 000 M\$ pour la prochaine année.

Pour ce qui est de la catégorie des immeubles non résidentiels et industriels, le taux est également en hausse de 1,5 %, passant de 2,0247 \$ à 2,0551 \$ du 100 \$ d'évaluation.

L'objectif du conseil était de maintenir le compte de taxes au plus bas niveau possible, tout en poursuivant l'amélioration des infrastructures ainsi que des services et des équipements nécessaires à la qualité de vie de la population.

B) Tarification du réseau d'aqueduc

Le tarif par unité de logement desservie subit une hausse de 17,42 \$ pour se retrouver à 97,75 \$. Cette augmentation est principalement due à la mise aux normes et l'agrandissement de l'usine de production d'eau potable.

C) Tarification de la cueillette des matières résiduelles

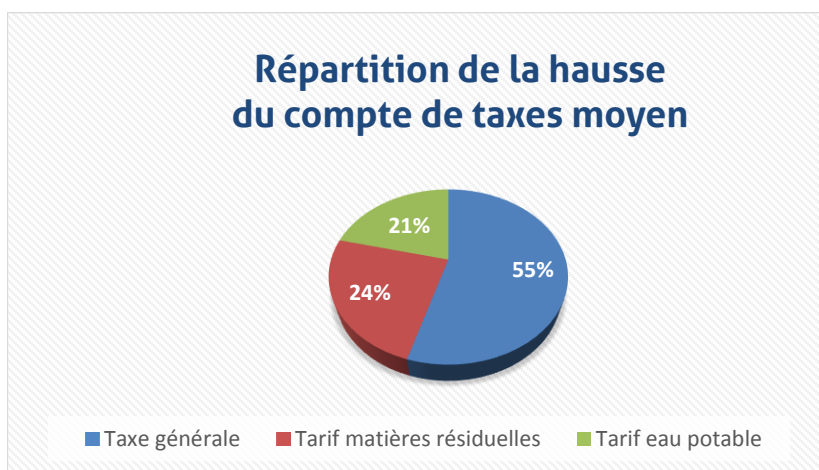
Ce tarif est aussi augmenté à 171 \$ par unité de logement, soit une hausse de 20 \$ attribuable à une augmentation de la quote-part de la MRC et à un nouveau contrat pour la collecte et l'enfouissement.

D) Impact sur la charge fiscale moyenne

Ainsi, la charge fiscale totale d'une propriété unifamiliale sans services d'aqueduc et d'égouts, ayant une valeur moyenne de 318 265 \$ en 2017, était de 2 950,14 \$ et elle sera de 3 012,15 \$ en 2018, soit une hausse de 62,01\$. Pour les unités desservies par les réseaux municipaux, la charge fiscale qui était de 3 030,47\$ en 2017 sera de 3 109,90\$ en 2018, soit une hausse de 79,43\$.

TABLEAU 4 : Impact sur la charge fiscale moyenne

	2017	Variation	2018	%
Valeur moyenne	318 265 \$	- \$	318 265 \$	0,00 %
Taux de taxe générale	0,8795 \$	0,0132 \$	0,8927 \$	1,50 %
Taxe générale	2 799,14 \$	45,01 \$	2 841,15 \$	1,50 %
Tarif ordures	151,00 \$	20,00 \$	171,00 \$	13,25 %
Tarif eau potable	80,33 \$	17,42 \$	97,75 \$	21,69 %
Total sans services	2 950,14 \$	62,01 \$	3 012,15 \$	2,10 %
Total avec services	3 030,47 \$	79,43 \$	3 109,90 \$	2,62 %



E) Modalités de paiement.

Il est convenu de maintenir le paiement du compte de taxes en quatre versements pour l'année 2018, et ce, sans intérêts.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2018-2020

Le programme triennal d'immobilisations 2018-2020 prévoit des investissements totaux de 28 883 030 \$ (incluant les projets pouvant être subventionnés), dont 18 507 495 \$ sont prévus en cours d'année 2018. De ce montant, plus de 85 % concernent la mise aux normes de l'usine de production d'eau potable (9,5 M\$) et l'acquisition de l'aréna de Boischatel (6,27 M\$). Il est important de préciser que la Municipalité a obtenu des aides financières de près de 12 M\$ pour ces deux projets.

Les autres dépenses en investissement représentent l'achat d'équipements, la réfection et l'entretien de diverses infrastructures et la préparation de projets.

Description des projets	Projets Année 2018	Projets Année 2019	Projets Année 2020	Total des 3 années
Réfection infrastructures	697 000 \$	360 000 \$	- \$	1 057 000 \$
Mise aux normes - Usine de production d'eau potable	9 500 000 \$	- \$	- \$	9 500 000 \$
Acquisition de véhicules et d'équipements	415 495 \$	475 535 \$	40 000 \$	931 030 \$
Garage municipal	- \$	200 000 \$	2 800 000 \$	3 000 000 \$
Enseigne est	- \$	- \$	15 000 \$	15 000 \$
Côte de l'Église	1 000 000 \$	- \$	- \$	1 000 000 \$
Rue des Grès	- \$	1 350 000 \$	- \$	1 350 000 \$
Rue Vézina	- \$	950 000 \$	- \$	950 000 \$
Rue Tardif	- \$	- \$	875 000 \$	875 000 \$
Rue Dugal	- \$	10 000 \$	- \$	10 000 \$
Services rue des Saphirs	- \$	1 800 000 \$	- \$	1 800 000 \$
Parcs	500 000 \$	525 000 \$	700 000 \$	1 725 000 \$
Maison Vézina	- \$	275 000 \$	- \$	275 000 \$
Aréna	6 270 000 \$	- \$	- \$	6 270 000 \$
Piscine	125 000 \$	- \$	- \$	125 000 \$
	18 507 495 \$	5 945 535 \$	4 430 000 \$	28 883 030 \$
RE= Règlement d'emprunt	18 252 000 \$	4 945 000 \$	4 375 000 \$	27 572 000 \$
FR= Fonds de roulement	255 495 \$	475 535 \$	55 000 \$	786 030 \$
FE= Fonds des espaces verts		525 000 \$		525 000 \$
Total des trois ans	18 507 495 \$	5 945 535 \$	4 430 000 \$	28 883 030 \$

CONCLUSION

Tout en prévoyant la réalisation des travaux d'entretien qui s'imposent et en poursuivant l'amélioration des services, des infrastructures et des édifices municipaux, votre conseil municipal a tenu à limiter l'augmentation de la charge fiscale.

Nous tenons à vous assurer qu'au cours de la prochaine année, nous déploierons tous les efforts requis pour un développement efficace et harmonieux du territoire de Boischatel, afin que notre municipalité continue d'être reconnue et appréciée, tant à l'interne qu'à l'externe, comme un milieu de vie exceptionnel où la qualité et l'accessibilité des services à la population constituent sa marque distinctive.

Benoit Bouchard
Maire